



**16<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme**

**17 Mars 2011 UPR Bulgarie :**

*Intervenant : Romain Moriaud*

Monsieur le Président,

La RADDHO tient à saluer l'ouverture du gouvernement Bulgare aux différents acteurs de la société civile pour l'établissement de ce présent rapport national.

Nous avons pris note des efforts déployés pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour l'enfance 2008-2018 qui vise une amélioration des conditions de prise en charge des enfants dans les institutions nationales et municipales.

Malgré les mesures d'intégration prises par les autorités à l'égard de la communauté Rom, nous restons préoccupés par les discriminations et les mauvais traitements dont fait l'objet ces derniers. Le taux d'analphabétisme reste particulièrement élevé chez les enfants Roms, plusieurs d'entre eux vivent dans la misère. Nous invitons le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour garantir à la minorité Rom la jouissance effective de leurs droits.

Bien que des efforts soient entrepris pour lutter contre la traite des êtres humains comme des campagnes d'information et de sensibilisation, les enfants et les femmes sont toujours victimes d'exploitation sexuelle dans le pays.

Les conditions de détention dans les prisons du pays sont toujours extrêmement difficiles. Nous encourageons le gouvernement Bulgare à prendre toutes les mesures adéquates pour que les conditions de détention répondent pleinement aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, conformément à ses obligations internationales.

Pour finir, la RADDHO félicite la Bulgarie pour son adhésion à plusieurs conventions concernant les droits de l'homme et l'encourage à ratifier le protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que le protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Je vous remercie.